



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel : 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



**F.S.U.**

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.**

**Lundi 7 mai 2012**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>**

## **SOMMAIRE**

**1) Après la présidentielle : Reconstruire l'école ! Un SNUipp- FSU exigeant !**

**2) Mouvement 2012 : les propositions d'affectation.**

**3) Mouvement des IEN.**

**4) Déclaration d'impôts Revenus 2011.**

**5) Bilan social : Une égalité professionnelle à gagner !**

**6) Modifications congé parental.**

### **1) Après la présidentielle : Reconstruire l'école ! Un SNUipp- FSU exigeant !**

Une page politique est tournée. L'école asphyxiée doit retrouver du souffle pour se transformer. Le SNUipp-FSU sera un interlocuteur

exigeant et combatif pour que des mesures concrètes voient le jour dans les écoles.

Pour avancer, il faudra redonner de l'envie et de la confiance.

Après dix années de gouvernement de droite dont un quinquennat qui a conduit l'école dans le mur, les français ont tranché. Hier, dimanche 6 mai, ils ont mis fin à une politique qui, dans l'éducation, s'est traduite par 80 000 suppressions de postes, par la mise à distance d'une bonne part de ce qui fonde les valeurs de l'école publique : la possibilité de donner à chacun une égalité de chances quelle que soit son origine sociale, la volonté de ne laisser personne au bord du chemin, l'objectif de la réussite de tous avec les moyens de cette ambition. Après ces renoncements, après les humiliations subies par les enseignants du premier degré qui, loin d'être écoutés, ont été dénigrés au gré des besoins en communication des ministres - la polémique sur les méthodes d'apprentissage de la lecture en ayant été un édifiant exemple - voici venue une opportunité nouvelle, celle de transformer une école devenue part trop inégalitaire.

**Lire la suite : <http://www.snuipp.fr/Reconstruire-l-ecole>**

### **2) Mouvement 2012 : les propositions d'affectation.**

Les services de l'Éducation Nationale (ex-inspection académique) vont envoyer cette après-midi les projets d'affectations sur I-Prof et par SMS. Les projets d'affectation, classés par nom ou par ville avec les barèmes (pour vérification) seront disponibles sur notre site internet.

En cas de difficultés, vous pouvez joindre le SNUipp-FSU 68 au 0389549258.

La CAPD du mouvement entérinant ces propositions se déroulera le mardi 15 mai 2012.

### **3) Mouvement des IEN.**

La seule circonscription où il y a un changement d'IEN est celle d'Altkirch.

Dans celle-ci, Mme Pierre Danielle arrive du département de la Manche (circonscription de Granville).

Ancienne enseignante du Haut-Rhin, elle a été chargée de mission à l'Inspection Académique du Haut-Rhin et CPC sur Mulhouse.

### **4) Déclaration d'impôts Revenus 2011.**

Toutes les informations dans le fichier ci-dessous pour faire sa déclaration d'impôts.

**LE FICHIER : [http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Impots\\_revenus\\_2011.pdf](http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Impots_revenus_2011.pdf)**

## **5) Bilan social : Une égalité professionnelle à gagner !**

**Des rémunérations ayant peu progressé, pas assez pour faire face à l'inflation, des aides sociales quasi inexistantes, des écarts de salaires et promotions entre hommes et femmes, notamment dans le premier degré. Voici la suite des observations à extraire du bilan social national.**

Le bilan social remis par l'éducation nationale aux représentants du personnel siégeant au Comité Technique Ministériel (lire le premier article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2441> ) permet de mieux cerner les déroulés de carrière, mais aussi les différents aspects de la vie professionnelle des personnels de l'éducation nationale. Depuis 2006, si le salaire moyen a augmenté, de façon plus accentuée chez les PE, du fait de la légère revalorisation des premiers échelons de la grille indiciaire ( +15 points dans le premier décile), le salaire médian, lui, est resté identique, tandis que pour cette période, l'inflation s'évalue à près de 10 % selon l'économiste Thomas Piketty.

**LIRE LA SUITE :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2442>

## **6) Modifications congé parental.**

L'article 57 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifie l'article 54 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (le statut général des fonctionnaires de l'état) relatif au congé parental :

- la ou le collègue en congé parental conserve dorénavant ses droits à l'avancement d'échelon pour leur totalité la première année, puis réduits de moitié pour les années suivantes ;
- le congé parental est considéré comme du service effectif dans sa totalité la première année, puis pour moitié les années suivantes.

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental:** <http://68.snuipp.fr>